

Rueil-Malmaison, le 31 mars 2021

Madame, Monsieur,

Avant la reprise des travaux de forage, GéoRueil, souhaite dès à présent mettre en place le mur anti bruit sur le pourtour du chantier permettant de minimiser les nuisances sonores pour les riverains à proximités. La ville lèvera temporairement l'arrêté de suspension de chantier, et **du 6 avril au 14 mai 2021**, nous entamerons des travaux de préparation du terrain pour accueillir ce mur. Ces derniers se dérouleront en plusieurs étapes :

- **1^{ère} étape** : Réalisation de la rampe d'accès au croisement des rues Gustave Flaubert et Gallieni. Celle-ci sera mise en place pour réduire la circulation des poids lourds pendant toute la phase du chantier. En parallèle, nous réaliserons des travaux de terrassement sur la parcelle afin de préparer l'alimentation du terrain en eau et en électricité.
- **2^{ème} étape** : Nivellement du terrain et mise en place d'un enrobé autour de la parcelle qui accueillera le mur anti bruit.
- **3^{ème} étape** : Nous procéderons à la mise en place du mur anti bruit de 6 mètres de haut. Une cinquantaine de camions répartis sur plusieurs jours seront nécessaires pour acheminer le matériel qui constituera le mur. Cette opération durera pendant les deux premières semaines du mois de mai.
- **4^{ème} étape** : Installation par une grue du poste de transformation HTA qui nécessitera un aménagement de la circulation ½ journée sur la rue Gustave Flaubert.

Les équipes de GéoRueil mettent tout en œuvre pour limiter la gêne occasionnée par ces travaux.

Nous restons à votre entière disposition pour d'éventuels renseignements complémentaires.

Vous remerciant de votre compréhension, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sincères salutations.

La Direction de GEORUEIL
et la Direction Générale des Services Techniques
de la Ville de Rueil-Malmaison

CONTACTS :

georueil@engie.com

info-geothermie@mairie-rueilmalmaison.fr

